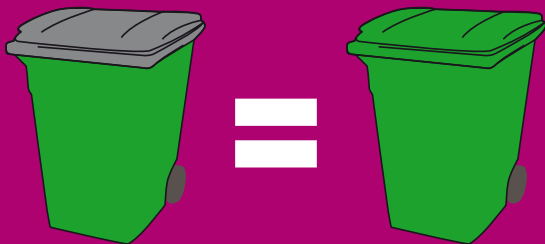




LES COULEURS CHANGENT MAIS PAS LE TRI !



Ce changement intervient dans le cadre de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire qui vise à l'harmonisation des couleurs des bacs de tri sur tout le territoire national.